

# La mare des chanoines

On sait peu de choses sur la mare qui borde les jardins de l'abbaye. Elle est là sans doute depuis l'installation, au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, de la communauté religieuse des chanoines de Saint-Augustin.



Perrayée, c'est-à-dire avec des parois maçonnées, elle servait de réserve d'eau et de vivier. D'où venaient les poissons ? Certains de l'étang d'Arrouët tout proche, d'autres de la Loire, car les chanoines possédaient des métairies et des terres en bordure du fleuve. Et parmi les dixmes que versaient les métayers, on trouve parfois le premier poisson pêché de la saison (anguille, saumon, brochet...), ou d'autres, dus pour des fêtes religieuses bien précisées : par exemple, une alose doit être fournie le jour de la Quasimodo par les tenanciers de la Boire (*bras mort de Loire*) Transversanne.

Toujours entretenue, milieu vivant, elle ajoute aujourd'hui un charme supplémentaire à cet espace dit «des jardins de l'Abbaye».

Ce patrimoine écologique, fortement lié à l'histoire de l'abbaye, contient maintenant une faune d'amphibiens protégés (le triton palmé, le crapaud accoucheur et la grenouille verte) ainsi qu'une espèce considérée comme vulnérable et rare, le triton crêté.



Note : la Quasimodo se fête le premier dimanche après Pâques